

COMPTE RENDU DU COLLOQUE « PARENTALITE ET ACTIVITE » 29 ET 30 SEPTEMBRE 2008, MONTREAL, CANADA

POLITIQUE DES TEMPS OU POLITIQUE DE CONCILIATION POUR LES VILLES ET LES REGIONS

Marie-Agnès Barrère-Maurisson, Chercheuse au CNRS, Centre d'Économie de la Sorbonne, Université Paris 1 et spécialiste des questions de conciliation de vie privée et de vie professionnelle, et Diane-Gabrielle TREMBLAY, Professeure au Québec, UQAM (Télé-université), titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir, cotitulaire de la Chaire Bell en technologies et organisation du travail, également spécialiste de ces questions, ont monté un projet de coopération entre différentes institutions et partenaires français et québécois. L'objectif est de confronter les pratiques de conciliation des temps de part et d'autre pour éclairer les politiques et les autres acteurs ; pour élucider aussi les enjeux, les limites et/ou effets pervers, ainsi que les pistes et leviers possibles dans les deux pays en matière de conciliation.

Le Colloque de Montréal a été l'occasion de rencontrer les partenaires avec lesquels des visioconférences avaient été organisées sur ces thèmes durant les années 2007 et 2008 et dresser un premier bilan.

Etaient présents pour la France :

- une représentante de la CFDT : Nora SETTI
- 2 représentants de l'INSEE : Olivier MARCHAND et Solveig VANOVEIRMER
- 1 représentante de la DREES : Isabelle ROBERT-BOBEE
- la responsable du bureau des temps de la ville de Paris : Véronique JEANNIN
- Une sociologue de la CNAF, qui finance par ailleurs ce projet : Danielle BOYER

S'agissant des collectivités, seules 5 municipalités québécoises ont fait l'objet de l'étude. Aucune commune française excepté Paris n'y participe. Les questions de gouvernance sur ces problématiques de conciliation sont donc essentiellement abordées sur le plan national et du point de vue du rôle de l'Etat. Mon intervention au nom du CESR a donc porté sur le travail du CESR depuis ces 6 dernières années mais aussi sur la notion de gouvernance au niveau local avec un rappel des enjeux en cours à travers les compétences des collectivités locales et les notions de financements croisés.

L'accueil des montréalais a été très sympathique et les échanges d'expériences ont été riches et au-delà des questions traitées par le colloque.

De ce colloque, 3 thèmes sont particulièrement ressortis :

- la notion de travail à temps partiel
- le droit à la garde d'enfant (notamment par rapport au rapport TABAROT)
- le temps de travail

Les notions de qualité et de structure de l'emploi ont émergé également de manière forte des deux côtés (notions développées aussi au niveau européen).